

Dieppe

DIEPPE-MARITIME. Une astuce fiscale fait gagner 74 000 € à l'agglo

Malgré l'ambiance électrique, les élus ont voté à l'unanimité en faveur de l'astuce trouvée par leur directeur financier, permettant à la collectivité de gagner 74 000 €.

Aurélien Bateux quitte Dieppe-Maritime avec le sentiment du devoir accompli. Débauché par une collectivité euroïse où il prendra ses fonctions début août, le directeur financier de l'agglomération a trouvé une astuce permettant de gagner 74 000 € d'économies sur le budget 2017 (lire encadré). Un joli cadeau de départ, que les élus ont toutefois mis du temps à accepter lors du conseil communautaire du 20 juillet.

Demande de report

« Il nous faut plus de certitudes quant aux conséquences pour nos communes », lance d'entrée Imelda Vandecandelaere, maire (divers droite) d'Offranville. « Je demande le report de cette réunion à la semaine prochaine. Sinon, je m'abstiens », affirme-t-elle, péremptoire. « Sur la forme et la façon de faire, il y a beaucoup à redire : nous ne dispo-



Le texte proposé par Aurélien Bateux (en noir) a été adopté.

sons même pas du texte de la délibération ! », abonde l'élue d'opposition dieppoise André Gautier (LR). « Nous n'avons matériellement pas le temps [d'ajourner la réunion], pensez aux gens qui travaillent ! », rétorque le président Patrick Boulier (divers gauche). Par ailleurs, la copie devant être rendue aux services de l'État pour le

30 juillet, le conseil était tenu de délibérer dans l'urgence.

Un vote à l'unanimité est requis pour ce type de décision entraînant une modification budgétaire. Le directeur financier sort alors de la pièce au pas de course pour imprimer la délibération, afin d'en adresser un exemplaire à chaque membre de l'assemblée... et rassurer les indécis.

« Opération blanche »

« Il s'agit d'une opération blanche pour les communes, leurs dotations ne seront en rien modifiées », assurent tour à tour Aurélien Bateux et Patrick Boulier, au terme d'une suspension de séance de 25 minutes. « Je veux que ça soit écrit », insiste la maire d'Offranville. « Ça le sera », assure le président, un brin agacé.

Au total, plus d'une heure et demie de débats houleux se sont avérés nécessaires pour aborder

le vote – à peu près – sereinement. Car les rancœurs accumulées durant les trois années de blocage vécues sous la présidence de Jean-Jacques Brument, maire (divers droite) d'Hautot-sur-Mer, refont inlassablement surface. « C'est très bien d'économiser 74 000 €, mais ce n'est pas grand-chose à côté des 600 000 € perdus à cause du refus de la mairie communiste de Dieppe de transférer de la gestion du SDIS [service départemental d'incendie et de secours] », ressasse en effet ce dernier, désormais conseiller d'opposition. André Gautier renchérit : « Nous pourrions persévérer dans la logique idiote des élus communistes, qui a consisté à tout refuser pour des questions de places et de postes. » Sébastien Jumel, premier vice-président et ancien maire (PCF) de Dieppe, est piqué au vif : « Vous dites n'importe quoi ! Nous nous sommes opposés aux transferts d'ordres politique et technique car nos conditions de représentation n'étaient pas réunies. Nous ne pouvions pas accepter cela en fermant les yeux. »

L'essentiel est finalement assuré puisque la délibération est unanimement adoptée. « Tout ça pour ça... », soupire l'élue d'opposition dieppoise Bernard Brébion (divers gauche), au moment où Patrick Boulier lève la séance.

L'astuce

Le montant de la dotation globale de fonctionnement (DGF) dont bénéficie l'agglomération prend en compte son coefficient d'intégration fiscale (CIF). Pour faire grimper ce CIF, Aurélien Bateux a ajusté le financement et le reversement du Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales en vue de faire baisser le montant de l'« attribution de compensation », l'un des nombreux paramètres du coefficient. La combine permet à Dieppe-Maritime de faire grimper son CIF de 1,09 %. « À peine 1 % des collectivités ont pour l'instant réalisé cette opération », explique Aurélien Bateux. D'abord il faut y penser, puis il faut qu'elle soit votée à l'unanimité, ce qui peut compliquer les choses. »

Paul Descamps
@PaulDescamps